

BULLETIN N°5



Découvrez comment nos élèves mijotent leur avenir avec passion.



Les examens de fin d'année



Les mois de mai et juin ont marqué l'aboutissement du travail de nombreux élèves avec les épreuves du **Certificat de Spécialisation Cuisinier de Desserts en Restaurant**, du **Baccalauréat professionnel**, du **Certificat d'Aptitude Professionnel**, du **Diplôme National du Brevet** et du **Certificat de Formation Générale**.

Après les écrits et les oraux, les candidats peuvent désormais profiter d'un repos bien mérité.

Nous les félicitons pour leur engagement et leur souhaitons pleine réussite dans la poursuite de leur parcours scolaire ou professionnel !

Le lycée embarque à bord du train des saveurs



Les élèves du lycée Marie Curie et leurs professeurs ont une nouvelle fois mis leur savoir-faire à l'honneur à l'occasion du **Train des saveurs**, organisé à bord du **train à vapeur des Cévennes entre Anduze et Saint-Jean-du-Gard**.

Les élèves volontaires et leurs professeurs ont mis tout leur talent et leur enthousiasme au service des voyageurs. De la préparation des mets à leur présentation, en passant par l'accueil et le service, **chacun a contribué à faire de ce voyage une escapade gourmande très réussie**.

Présentation des actions menées par les égaux délégués cette année.

Samuel, Zoé, Imad, Alessa, Killian, Elea, Colyne et Kaylianna se sont réunis cette année pour mener des réflexions autour de la question de l'égalité.

Parmi les travaux menés :

- un panneau d'affichage dédié a été mis en place et alimenté à l'occasion du mois des droits des femmes en mars,
- un logo des Egaux délégués a été créé,
- un clip vidéo a été réalisé pour sensibiliser tous les élèves entrants en Seconde ou 1ère CAP, au déroulement des stages en entreprise (il sera diffusé à la rentrée scolaire 2026).



Poursuite du projet autour de la vigne



Les **élèves de CAP HCR** ont poursuivi leur projet concernant l'élaboration d'une cuvée de vin. Après une première participation à la taille de la vigne en décembre, ils ont participé au palissage et ont pu observer l'évolution de la vigne sur deux journées en mai et juin. En septembre, le projet continuera avec les vendanges, jusqu'à la mise en bouteille en avril 2027.

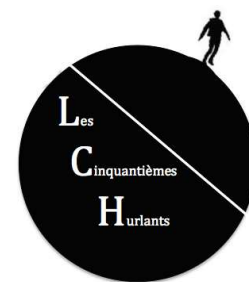
Ce parcours en plusieurs étapes permet aux élèves de mieux comprendre le lien entre production et métiers de l'hôtellerie-restauration, tout en développant des compétences professionnelles concrètes.

Atelier sur l'estime de soi

Les 12 mars et 7 mai, douze élèves ont participé à un atelier sur l'estime de soi animé par l'infirmière du lycée et M. Puerto de l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil. À travers des échanges et des activités variées, les participants ont été amenés à mieux se connaître, à valoriser leurs qualités et à développer leur confiance en eux.

Une pièce de théâtre pour réfléchir au vivre-ensemble

Le 5 mai, les élèves de secondes et de 1^{ère} année de CAP ont assisté à la représentation de la pièce « *Et si on s'aimait* », interprétée par la troupe Les Cinquantièmes Hurlants de Montpellier. Ce spectacle aborde les discriminations, les préjugés et le respect de l'autre. Très appréciée des élèves, cette intervention s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation menées au sein de l'établissement.



Autres projets de fin d'année scolaire



Soirée de la MDL
24 juin

- **Sortie au Mas Miger, moulin à huile de Bagard** – élèves volontaires de 1PRO1 ET 1PRO4 CUISINE – 29 mai
- **Visite guidée de la chocolaterie artisanale Malakoff** – élèves de CSDR en parcours différencié – 18 juin
- **Sortie Canoë à LAROQUE** – TCAP – 18 juin
- **Sortie aux Rochers de Maguelone et repas de fin d'année à TABLE D'OC, à Villeneuve les Maguelone** – TPRO1 et TPRO4 – 22 juin
- **Repas de fin d'année au restaurant** - TPRO2 et TPRO3 – 25 juin

Autres informations diverses

- **La rentrée scolaire des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2026 à :**
 - **09h00 pour les élèves entrants (1^{ère} année de CAP, 3^{èmes}, 2^{nde} et passerelles)**
IMPORTANT : pour des raisons de circulation aux abords du lycée (avec l'arrivée des bus scolaires notamment), merci de ne pas venir en voiture avant 08h45.
 - **14h00 pour les élèves de 2^{ème} année de CAP, Premières, Terminales et Certificat de Spécialisation CDR**
- Ces informations seront également disponibles sur le site du lycée.

- **A compter de la rentrée prochaine, la carte Jeune de la Région servira de carte de restauration scolaire au lycée.**

Tous les élèves en ont fait une à l'inscription au lycée. **Merci de vérifier que votre enfant est bien en possession de sa carte jeune Région. Sinon il est indispensable d'en demander une sur le site internet suivant :**

<https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>

Par simple précaution, les élèves doivent tout de même **conserver leurs cartes de cantine actuelle jusqu'à mi-septembre.**

- **Tenues vestimentaires pour la rentrée :**

- **Les élèves de 2ème année de CAP, Premières, Terminales et Certificat de Spécialisation CDR devront venir avec une tenue professionnelle (service ou cuisine selon la spécialité) dès le premier jour de rentrée.**
- Les élèves entrants (1ère année de CAP, 3èmes, 2nde et passerelles) font les essayages de tenues au moment des inscriptions au lycée. Elles seront distribuées aux élèves à la rentrée le plus rapidement possible.

- **Une deuxième journée-test a été organisée le 29 mai dans le cadre du dispositif « Pause numérique ».**

Hormis durant la pause méridienne, l'utilisation du téléphone n'était pas autorisée. L'objectif de cette mesure est de favoriser la concentration, les interactions et le bien-être au sein du lycée.

Dans l'attente de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions nationales, l'article 24 du règlement intérieur du lycée continuera d'être appliqué à la rentrée :

« Utilisation des téléphones mobiles, appareils audio et autres matériels connectés.

L'usage quel qu'il soit des téléphones mobiles ou de lecteurs de médias nomades est strictement interdit à l'intérieur des bâtiments du lycée. Les appareils devront donc être éteints et aucun écouteur ne devra être apparent »